



## Contribution de l'ADTC au Schéma de mobilité du secteur Grand Sud

Depuis le mois de juin 2016, le SMTC a lancé l'élaboration du schéma de mobilités du secteur Grand Sud de la Métropole.

Ce secteur de la Métropole couvre à la fois des zones denses (les communes de Claix, Varcès, Vif et Vizille ont chacune autour de 8 000 habitants) et des zones rurales et/ou de montagne.

Une amélioration des transports publics et des déplacements à vélo est indispensable dans ce secteur où la part des déplacements en voiture est la plus importante de la Métropole (plus de 60 % des déplacements y sont effectués en voiture contre 48 % en moyenne dans la Métropole d'après l'Enquête Ménages Déplacements faite en 2010).

### Lignes Presto

Pour améliorer l'offre de transport, le SMTC propose de s'appuyer sur la ligne ferroviaire Grenoble – Gap qui offre des parcours rapides du sud grenoblois vers les gares de Grenoble (Vif – Grenoble en 25 minutes, Jarrie-Vizille – Grenoble en 15 minutes). L'offre ferroviaire est cependant insuffisante avec 1 TER par heure maximum. Deux lignes « Presto » de cars (Vizille – Jarrie – Grenoble et Saint-Georges-de-Commiers – Vif – Grenoble) sont proposées. Elles complèteraient l'offre TER en étant directes jusqu'à Grenoble (sortie de l'A480 au pont de Catane avec terminus à la gare en empruntant les grands boulevards et le cours Jean Jaurès, donnant correspondance avec les lignes de tram A, B, C et E et les lignes de bus C1, C5 et 12).

Cette mise en valeur de la ligne ferroviaire est intéressante mais la faible fréquentation des cars TER roulant aujourd'hui en complément de l'offre ferroviaire montre leur faible attractivité, due à leur trop long temps de parcours.

Il est prévu d'étudier des voies réservées aux bus mais leurs réalisations n'interviendraient au mieux qu'à moyen terme.

Leur faible fiabilité liée aux embouteillages fréquents serait aggravée par les travaux programmés au Rondeau et sur l'A480. Par ailleurs, le rabattement préalable en voiture ou à vélo sur les gares de départ serait un frein important au report modal sur le transport public en l'absence de la rapidité et du confort de l'offre ferroviaire.

L'ADTC n'est pas favorable à ces propositions.

## **Lignes Proximo**

En complément des lignes Presto, l'indispensable desserte fine des communes est proposée en se basant sur les lignes Express 3 (Vizille – Jarrie – Le Pont de Claix – Echirolles – Grenoble Gares), et Proximo 17 (Le Gua – Vif – Varcès – Claix – Grenoble rue Béranger).

Les études présentées en comité de déplacements indiquent que le terminus de ces deux lignes serait implanté sur les Grands Boulevards (Vallier-Libération pour la ligne Express 3, et Foch-Ferrié pour la ligne 17).

Les projets de limitation de ces lignes en dehors du cœur de Grenoble sont inacceptables et ne pourraient conduire qu'à voir ces lignes utilisées uniquement par les captifs n'ayant aucune autre solution pour se déplacer : ces terminus imposeraient une, voire deux correspondances pour se rendre en hypercentre de Grenoble, à la gare, au CHU ou encore à la presque-île.

Depuis 10 ans, des terminus de lignes ont été déportés du centre-ville avec les mauvais résultats de fréquentation que l'on peut constater.

L'ADTC demande que ces deux lignes (Express 3 et 17) effectuent leurs terminus à la gare de Grenoble en empruntant le cours J. Jaurès. Ainsi elles donneraient un accès le plus direct possible sans correspondance aux gares, et une bonne correspondance avec les lignes A et B pour se rendre à l'hypercentre, au CHU ou à la presque-île. Le terminus à la gare routière de Grenoble permettrait également de profiter d'un espace d'attente fermé et chauffé.

Pour le côté Vif, l'ADTC propose l'étude d'un fonctionnement en fourche de la ligne 17 (un bus faisant terminus au Gua, l'autre à Saint Georges de Commiers en desservant la gare de Vif) pour permettre une liaison entre Saint Georges de Commiers, Vif et Varcès.

Outre la réduction des temps de parcours par la prise en compte aux feux et la mise en place de couloirs bus, la mise en place d'un cadencement régulier de 6h à 21h serait indispensable pour rendre ces lignes pleinement attractives.

## **Lignes Flexo**

La ligne 65 (Eybens le Bourg – Vizille Chantefeuille) deviendrait Grenoble Grand place - Vizille Chantefeuille. L'ADTC y est favorable. La proposition de faire passer la ligne par Vaulnaveys ferait passer le temps de parcours Vizille - Eybens de moins de 20 minutes à 30 minutes soit plus 50 % et au moins 2,5 fois le temps de parcours en voiture. Cela rendrait l'offre non attractive pour les usagers tout en augmentant fortement le coût du « service ». Pour l'ADTC, cette solution n'est pas à retenir.

La ligne 66 (Echirolles Gare – Jarrie Clos Jouvin) serait prolongée jusqu'à Jarrie Gare. L'ADTC y est très favorable pour permettre les correspondances avec les TER et l'express 3 à Jarrie.

Une ligne de rabattement sur Vizille et Jarrie gare est proposée pour desservir Montchaboud. C'est un bon principe, mais elle pourrait desservir aussi Notre Dame de Mésage (1200 hab.) et St Pierre de Mésage (750 hab.) sur l'autre rive de la Romanche en traversant diamétralement Vizille.

La ligne 69 (Vizille – Vaulnaveys – Uriage – Gières – Campus) dont la fréquentation augmente régulièrement serait renforcée. Cette ligne permet en effet de se rendre sur le campus et au CHU. Ces 2 destinations sont après le centre-ville de Grenoble les 2 principaux générateurs de déplacements de la Métropole.

Pour l'ADTC, ce renforcement doit être fait en coordination avec le Grésivaudan (où se trouve la commune de Saint-Martin-d'Uriage), et le Département (qui exploite les lignes 6051 et 6052 desservant le Pinet d'Uriage à St Martin d'Uriage et Belmont à Vaulnaveys-le-Haut). Les habitants de St Martin d'Uriage pourraient enfin avoir accès aux bus de la 69 qui passent devant leur nez.

La ligne 69 devrait devenir une ligne Proximo avec des aménagements pour faciliter la circulation des bus dans la combe de Gières.

### **Déplacements à vélo**

- Pour l'ADTC, la principale priorité doit être la création d'un axe du Réseau Express Vélo entre Pont de Claix, Jarrie, Vizille et Séchilienne.
- Piste cyclable bidirectionnelle à créer entre Eybens et Brié.
- Itinéraires cyclables à créer entre Uriage et Vizille, à sécuriser dans la combe de Gières
- Revêtement de la digue entre Claix et Seyssins pour assurer la continuité entre les voies vertes de la rive gauche du Drac et Claix - Varcès.
- Installation de stationnements vélos sécurisés aux principaux points d'arrêts des lignes de transport public (Jarrie pont de Champ, Vizille Chantefeuille, Péage de Vizille, Varcès République, Vif Mairie).